

Session du mardi 24 juin et focus sur les études d'intérêt interrégional

Session du mardi 24 juin

Le CESER se réunira le mardi 24 juin pour examiner le compte administratif du budget 2013 de la Région, et rendre un avis sur le budget supplémentaire 2014. Sont également à l'ordre du jour :

- La mise en œuvre de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale
- La Charte régionale d'engagement des acteurs vers le développement durable
- La politique régionale en faveur de la biodiversité (2014 – 2016)

Le projet de réforme territoriale donnera lieu à un débat autour de quatre thématiques :

- Quelles améliorations pour les habitants ? une réforme territoriale pour quoi faire ?
- Quelle articulation entre dynamiques métropolitaines et action régionale ?
- Quelle organisation territoriale de l'Etat ?
- Questions fiscales et financières : les moyens et les ressources des collectivités territoriales

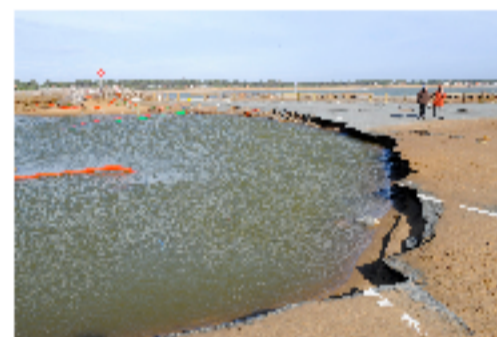
Le CESER réalise également un inventaire des relations existant entre les Pays de la Loire et les régions voisines. Il s'agit d'approcher les « réalités humaines, sociales et économiques » partagées avec les régions voisines... d'est-à-dire un inventaire allant au-delà des seules coopérations financées sur fonds publics, et d'en comprendre la logique.



Connaissance, prévention et gestion des risques littoraux

Dans le prolongement de leur dernière contribution commune sur les enjeux fonciers du littoral atlantique, les CESER de l'Atlantique (CESER de Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine) se saisissent de la question des risques littoraux.

La façade atlantique est particulièrement exposée aux risques d'érosion côtière et de submersion marine. Sa vulnérabilité croissante au cours des dernières décennies provient de la concentration des populations, permanentes et saisonnières, des biens et activités sur cette frange côtière. Par ailleurs, les effets du changement climatique, qui se manifestent par l'élévation du niveau de la mer et la modification du régime des tempêtes, risquent d'amplifier cette vulnérabilité. La compétence de la gestion de ces risques est largement partagée, notamment entre les collectivités, en charge de l'urbanisme et des projets de territoires, et l'État qui participe à la connaissance et à la prévention des risques. Une approche concertée et mutualisée entre tous les acteurs de la gestion des risques littoraux, qui dépasse les frontières administratives, est donc nécessaire. Les dimensions interrégionale et européenne sont importantes à cet égard.



Trois grandes questions seront abordées :

- Comment mieux tenir compte des risques littoraux dans le développement des territoires côtiers ?

- Comment anticiper les conséquences du changement climatique sur l'évolution du trait de côte et s'y adapter ?

- Comment favoriser la diffusion et l'appropriation de la culture du risque par l'ensemble des populations littorales concernées ? L'échéance de ce travail est fixée pour juin 2015.

Un Perche unique : utopie ou réalité ?

Le Président du Conseil régional du Centre a saisi le CESER de sa Région pour une étude sur le territoire du Perche. La commande consistait en la recherche d'une valorisation de ce territoire « régulièrement oublié ».

Au-delà des départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher en région Centre, le Perche s'étend également sur ceux de l'Orne en Basse-Normandie et de la Sarthe en Pays de la Loire. L'étude a pris une dimension interrégionale.

L'état des lieux approfondi a permis de dresser un panorama des problématiques du territoire percheron :

- délimitation difficile de son périmètre géographique,
- sentiment d'appartenance revendiqué,
- territoire de frange,
- devenir lié aux « accourus » majoritairement de la région parisienne,
- territoire rural en pleine mutation agricole,
- destination touristique à renforcer,
- gouvernance complexe.

Les CESER Basse-Normandie, Centre et Pays de Loire ambitionnent l'excellence pour le Perche, territoire de projets. Quatre axes stratégiques se profilent autour de :

- l'économie touristique et de l'identité culturelle
- la dynamique économique autour de ses ressources
- bien vivre ensemble
- la cohésion du territoire.

Il s'agit de :

- engager résolument les politiques économiques locales afin de faire du Perche une terre d'entrepreneuriat et d'innovation,
- constituer le Perche en un territoire d'expérimentation interrégionale,
- faire du Perche un territoire de coopération et d'échange,
- inscrire le développement durable comme enjeu transversal.

Ce rapport interrégional sera présenté en octobre 2014.



Crédits photos : La Tranche-sur-Mer après Xynthia et Porte Saint-Julien à La Ferté-Bernard © Région des Pays de la Loire – PB. Fourmy